

## FORMATION BENEVOLES 2018

### DIRIGEANT.E.S BENEVOLES ET SALARIE.E.S : OBLIGATIONS LÉGALES ET ACCOMPAGNEMENT DU SALARIAT

#### Enjeux et objectifs de l'action de formation

##### Enjeux

De nombreuses associations créent des emplois et pour autant ne sont pas ou peu préparées à exercer la fonction employeur. Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association, il peut s'avérer utile d'aborder deux dimensions fondamentales :

- la connaissance des obligations légales de la fonction employeur
- le management au sens accompagnement du salariat

##### Objectifs

L'objectif de cette formation vise à permettre aux dirigeant.es bénévoles d'associations de se doter de repères, d'outils et de méthodologie pour mettre en place des procédures et processus garantissant le respect des conditions légales liées au salariat et la mise en œuvre de parcours d'accompagnement du salariat.

#### Contenu de la formation

##### Méthode :

- Participative : mise en œuvre de conditions favorisant les échanges afin de permettre aux participant.es de s'exprimer à leur aise et de s'enrichir des expériences, pratiques des un.es et des autres.
- Concrète, pratique : apport d'outils : repères légaux, tableau de bord, méthodologie d'accompagnement du salariat
- Exploratoire : permettre à chacun.e d'identifier sa propre conception, posture d'employeur

##### Public ciblé

Les bénévoles en charge de responsabilité et du management des salariés des associations employeuses du réseau de l'économie sociale et solidaire du Pays de Redon.

##### Programme

###### 1/ Cadre de la fonction employeur :

- S'approprier des repères concernant le recrutement, la procédure d'embauche
- Identifier les différents contrats de travail (vision globale)
- S'approprier des repères concernant le droit du travail, les conventions collectives et leur application
- Identifier les points-clés du plan de formation

## 2/ La dimension management/ accompagnement

- Identifier sa posture, conception employeur : quel type d'employeur suis-je ?
- Identifier les points-clés d'un processus d'accompagnement du salariat : valorisation et développement des compétences, accueil et inclusion, place du salariat dans la gouvernance associative, gestion de crises/ conflits

## 3/ Evaluation :

- réalisée à l'issue de la formation : retours des participant.es sur les connaissances, compétences acquises et présentation éventuelle (selon leurs choix) des actions qu'ils prévoient de mettre en œuvre.

## Modalités

L'action de formation sera mise en œuvre lors

- d'**une session d'une journée** (7h) programmée le **02 octobre 2018** à la Mutuelle des Pays de Vilaine à Redon.
- Coût : adhésion de l'association à la CADES (de 0 à 3 salariés = 15 euros / >3 salariés = 50 euros)

## Qualité et expérience de l'intervenant

Intervenante : Anne Castel

« Ancienne responsable d'Horizons Solidaires (Pôle de développement ESS), j'accompagne depuis plusieurs années les associations sur les thèmes de la gouvernance, de la création d'emploi, du développement. Auparavant, j'ai animé et coordonné des dispositifs de formation axé sur l'accompagnement à l'emploi, l'orientation. A travers l'analyse de mes pratiques professionnelles et mes expériences, j'ai créé des modules axés sur la valorisation des personnes, la dynamique de réseau, la vie associative. »